



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 septembre 2018
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 13 septembre 2018, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à la lettre datée du 4 septembre 2018 que j'avais adressée à la Présidence du Conseil de sécurité au sujet de l'enlèvement d'un certain nombre de civils innocents par des groupes terroristes armés, qui les utiliseraient pour mettre en scène une attaque chimique inventée de toutes pièces ou pour commettre un acte de terrorisme au moyen de substances chimiques toxiques, afin d'accuser l'Armée arabe syrienne de les avoir menées, donnant ainsi aux Gouvernements américain, britannique et français un prétexte pour lancer un nouveau raid militaire contre mon pays, je tiens à porter à votre attention les faits alarmants ci-après :

Les groupes terroristes armés actifs dans les provinces d'Alep et d'Edleb ont enlevé un certain nombre de civils, dont des enfants, dans ces zones. Les faits et les circonstances qui les entourent laissent croire que ces personnes innocentes sont susceptibles d'être utilisées par des groupes terroristes armés pour mettre en scène une attaque chimique fabriquée de toutes pièces et accuser ensuite l'armée syrienne d'avoir commis ce crime odieux. Les noms des civils enlevés sont cités ci-après :

- Houssam el-Din Dabis, directeur d'un hôpital de la ville d'Edleb ;
- Ibrahim Khaled, originaire de la localité de Kafr Daël, enlevé dans l'ouest d'Alep ;
- Mohamed Chalach, originaire de la localité de Talhiya, enlevé dans le sud d'Alep ;
- Mohamed Hassan, originaire du secteur de Hass, enlevé dans le sud d'Alep ;
- Ziad Chami, originaire de la Ghouta (Damas), enlevé dans le nord d'Alep ;
- Mohamed Nour el-Mahmoud, du village de Mgheïr, enlevé dans le sud d'Alep ;
- Rouqayya Bakhouri, originaire de Naoura, enlevé dans la province d'Edleb ;
- Khalil Amr, originaire de Qalaat el-Madiq, dans la ville de Hama ;
- Mohamed Khadourdi, enlevé dans le secteur de Qalaat el-Madiq à Hama ;
- Abboudi Abdelnasser, originaire d'Abou el-Douhour, enlevé à Maar Chamché, dans le sud d'Edleb ;
- Abdelqader Hassan, originaire d'Abou el-Douhour, enlevé à Maar Chamché, dans le sud d'Edleb ;
- Abdelhadi Ahmad, originaire d'Alep, enlevé dans la localité de Sarmada à Edleb ;
- Mohamed Youssef, originaire du village d' Afas, près de Saraqeb ;



- Sobhi Cheik Hamdi et son frère Mohamed, originaires de la ville de Maarret el-Naaman, enlevés dans le secteur de Jabal Arba'in ;
- Saïd Chaouaf, originaire de Maarret el-Naaman, enlevé dans le secteur de Jabal Arba'in ;
- Omran Sourani, originaire de Maarrat el-Nouman, enlevé dans le secteur de Jabal Arba'in ;
- Trois frères, enlevés dans un des camps situés près de la localité de Taramin, à Edleb.

Parallèlement à ces enlèvements, des groupes terroristes armés actifs dans la ville d'Edleb ont transporté le 31 août 2018 des quantités de gaz sarin à l'hôpital national de cette ville.

En appelant votre attention sur ces faits inquiétants, je voudrais exhorter le Conseil de sécurité à s'acquitter de son mandat, à exercer ses prérogatives sur le plan du maintien de la paix et de la sécurité internationales et à amener les gouvernements de ces États Membres qui ont une influence sur les groupes terroristes armés à faire en sorte que ces groupes se gardent d'employer des substances chimiques toxiques contre des civils syriens, libèrent les personnes enlevées et garantissent leur retour en toute sécurité dans leur famille et dans leur foyer.

Comme vous le savez, ces trois États menacent depuis quelque temps de mener une attaque militaire pour protéger les terroristes du Front el-Nosra, inscrite comme entité terroriste sur la Liste du Conseil de sécurité, ainsi que les autres groupes terroristes qui lui sont associés. Le Conseil devrait donc intervenir de manière solennelle et transparente afin de préserver la paix et la sécurité internationales et de veiller à l'application de ses résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme, notamment la résolution [2253 \(2015\)](#).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**
